

Compte-Rendu du conseil municipal du 29 Mars 2019 à 20h00

Membres excusés : Cathy MARTINAUD, Maryline BUSI pouvoir donné à Aurélie GAMBÉY, Laurent CUROT

Les membres approuvent le dernier compte-rendu de conseil.

Intervention du Lieutenant DURAND.

Budget

▪ Comptes administratifs 2018

Après retrait de Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal à :

Approuvé à l'unanimité les comptes administratifs 2018 qui laissent apparaître les résultats suivants :

- Budget principal : Excédent de 261388.39€ en fonctionnement et un déficit d'investissement de 39009.90€ soit un excédent de 202378.49€ avec reste à réaliser.
- Budget Les Ecotilles : Compte qui s'équilibre à 54071.21 € en dépenses et en recettes
- Budget Section de Communes : Excédent de 9465.22€ en fonctionnement

▪ Affectations des résultats

Les membres décident l'affectation des résultats comme suit :

- Budget principal : Affectation de 59010€ en investissement, report du solde en fonctionnement
- Budget Section de Commune : Report en fonctionnement de l'excédent

▪ Clôture du budget Lotissement Les Ecotilles

- Les ventes de lots et les opérations comptables étant entièrement terminées, il convient de clore ce budget au 31 décembre 2018. Les membres acceptent à l'unanimité

▪ Comptes de Gestion 2018 du receveur

Les membres approuvent à l'unanimité les comptes de gestion du receveur municipal.

▪ Budgets primitifs 2019

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les budgets primitifs 2019 comme suit :

- Budget Principal :
 - o Section fonctionnement en dépenses 616444 € et en recettes 693410 €
 - o Section investissement équilibrée en dépenses et recettes à 160945 €
- Budget Section de Communes :
 - o Section fonctionnement équilibrée en dépenses et recettes à 9965€

▪ Vote des taxes 2019

Les membres prennent connaissance de l'état notifié des taxes communales 2019.

Le Maire demande à l'assemblée de se prononcer.

Après délibération et à l'unanimité, les membres décident de conserver les taux ainsi fixés :

- Taxe habitation : 15.40%
- Taxe foncier bâti : 19.95%
- Taxe foncier non bâti : 39.85%

▪ Subventions

Monsieur Le Maire rappelle les dons aux associations effectuées en 2018, les membres après délibération réajustent les montants et les organismes pour 2019.

- Cartes Jeunes Avantages

Monsieur le Maire rappelle que lors du précédent conseil il avait été décidé d'interroger les jeunes nés entre 1999 et 2004). Le sondage a été réalisé auprès de 73 jeunes : 46 réponses positives et 2 réponses négatives.

La carte est à 7€ soit un total 322€.

8 jeunes (ne rentrant pas dans la tranche d'âge choisie) souhaiteraient acheter cette carte.

Le conseil est favorable à ce projet.

- Nouveau locataire

Monsieur le Maire informe que Melle PRACHE Amandine, locataire au 238 Bis Rue de la Gare, est partie au 22 mars et Mr COULON Alexis a repris le logement de suite. Monsieur le Maire rappelle le montant du loyer qui est de 362.38€

Le conseil accepte ce nouveau locataire.

- Dématérialisation des actes

Monsieur le Maire donne lecture du nouveau devis de Berger Levrault, réactualisé à 840 € H.T. (Frais d'installation) et 100€ H.T. /an (d'abonnement), avec engagement de 3 ans. Les membres acceptent la télétransmission et le nouveau devis.

- Amortissement des subventions

Monsieur le Maire informe qu'il convient de prendre une délibération pour l'amortissement des subventions aux organismes sur une durée 3 ans. Le conseil accepte.

- Les comptes rendus et rapports de commissions

▪ Bâtiments et travaux

Michel FAVRE fait un point sur la commission bâtiment qui s'est réunie et liste les travaux à prévoir comme suit :

- Etanchéité à l'église
- Trappe d'accès au grenier de l'église
- Un vitrail est tombé dans le grenier de l'église. (devis pour réparation du vitrail de 1050€ de Audrey FAUVEY, qui va être pris en charge par le comité de restauration)
- Enduit à plusieurs endroits sur les murs extérieurs de l'église
- 3 lampadaires à changer ou à enlever sur mur extérieur de l'église
- Christ de la croix de mission, devant l'école, jambe bien abimée. Devis en attente
- Monument aux morts est fissuré, devis en attente de l'entreprise BRIQUET.
- Déplacer le soldat. A voir par la suite

Monsieur le Maire informe de travaux à réaliser :

- Mur du portail d'entrée du cimetière qui se laisse aller.
- Remplacement de la centrale des cloches, devis 1560€ T.T.C. Le conseil accepte ce devis ;

Jacky MALIN informe du devis du garage PIRAT d'un montant de 3569.20€ T.T.C. pour la bétonnière, le transpalette et le girobroyeur. Le conseil accepte le présent devis.

- **Questions diverses**

- o Visite de la Sous-Préfète

Monsieur le Maire rappelle que Mme la Sous-Préfète est venue visiter la commune le 22 mars.

- o Cérémonie du 8 mai

La cérémonie aura lieu le 8 mai à 11h30, avec remise d'une médaille à Mr MOISSONNIER Noël.

- o Elections du 26 mai

Bureau de vote : 8h00-11h30 Pascal GAUTHERON, Sylvie STRIPPOLI, Jacky MALIN

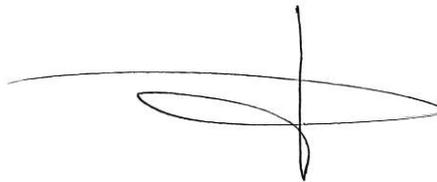
11h30-14h30 Aurélie GAMBÉY, Magali PELLETIER, Jean-Pierre FERRIER

14H30-18h00 Maryline BUSI, Laurent CUROT, Françoise PELGRIN

- **Invitations diverses et vie communale**

Monsieur le Maire informe de plusieurs invitations et de 2 décès.

La date du prochain conseil sera fixée ultérieurement

A handwritten signature in black ink, consisting of a horizontal line that curves upwards and then downwards, with a vertical line intersecting it.